

SOUCHE A LAISSER DANS LES MAGASINS

VOIR AU VERSO OBSERVATIONS IMPORTANTES ET TABLEAU DES "RÉPONSES"

| |
|---|
| PLACE OCCUPÉE N° |
| NOM DU LECTEUR: |
| ADRESSE: |
| DATE: |
| AUTEUR: NISARD (ch.) |
| TITRE HIST. DES LIVRES POPULAIRES OU DE LA LIT. DE COL- PORTAGE. -- |
| COTE ⁽¹⁾ : Q 5681-5682 |
| DATE: TOMAISON: (des périodiques et collections) |

(1) Reproduire exactement toutes les indications données après le crochet carré dans les catalogues.

| |
|--|
| PLACE OCCUPÉE N° |
| NOM DU LECTEUR: (en capitales) |
| AUTEUR: |
| TITRE: |
| LIEU ET DATE DE PUBLICATION: Paris 1864 |
| FORMAT: ● Le format de ... figurer plus bas, dans la cote, lorsqu'il précède dans le catalogue l'lettre de série. |
| COTE ⁽¹⁾ : |
| DATE: TOMAISON: (des périodiques et collections) |

(1) Reproduire exactement toutes les indications données après le crochet carré dans les catalogues.

RÉPONSE DES MAGASINS :

COMMUNIQUÉ AU LECTEUR.

COMMUNIQUÉ.

RELIURE.

RÉPARATION.

ATELIER DE RESTAURATION.

FAUSSE COTE.

COTE INCOMPLÈTE.

RIEN POUR.

ABSENCE CONSTATÉE.

VÉRIF.

AUTRES RÉPONSES :

Chaque bulletin de déplacement comporte la communication, soit d'un volume isolé, soit de deux volumes in-4° ou de trois volumes in-8° dont les cotes se suivent.

Nombre total de bulletins autorisés pour un même lecteur et pour une même journée : dix, à lancer par groupe de trois au maximum. Prière de les remplir très lisiblement et à l'encre.

Pour obtenir sans attente communication des ouvrages, les lecteurs peuvent les demander à raison de trois bulletins au maximum :

- 1° soit par bulletin bleu à déposer dans la boîte des bulletins ordinaires (communication le jour même, au moins une heure après le dépôt);
- 2° soit par bulletin rose à déposer dans la boîte placée au bureau central :
 - A) communication le lendemain, à partir de l'ouverture (bulletins déposés avant midi);
 - B) communication le lendemain, à partir de midi (bulletins déposés après midi et avant 17 heures);
 - C) communication à partir de l'ouverture, le jour désigné par le lecteur dans la huitaine qui suit la demande.
- 3° soit par lettre, carte ou pneumatique adressés à M. le Conservateur de service aux Imprimés.

Ils peuvent aussi, en restituant au Contrôle les livres qui leur ont été communiqués, en signaler trois au maximum (ou six avec une sangle) à mettre de côté pour le lendemain (communication dès l'ouverture sur remise d'un bulletin jaune).